



Mairie de Cunac - 10 Grand' Rue 81990 Cunac - 05.63.76.07.17 - <http://www.cunac.fr>

## Construction du bâtiment Cantine-ALAE

(Voir page 2)



## Achèvement de la traversée du bourg

(Voir page 2)



### SOMMAIRE

Travaux à Cunac	p. 1-2
Conseils municipaux	p. 3-5
Vie communale	p. 9-9
Vie intercommunale	p. 10
Flashes	p. 11
État civil - Agenda	p. 12



### Secrétariat de Mairie

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.



## La Cantine/ALAÉ sort de terre



Le bâtiment communal Cantine/ALAÉ, qui a nécessité un long travail de réflexion et de préparation, a pris forme. Pas moins de onze entreprises vont se succéder sur le chantier. À ce jour, malgré une météo peu clémente en janvier/février, la partie gros œuvre est terminée, la charpente posée, la parcelle entièrement viabilisée. Le bardage et la couverture sont en cours.

Très rapidement, le chantier sera mis hors d'eau et hors d'air, par les prochaines entreprises. L'architecte et les élus suivent de près les différentes étapes de la construction : la suite dans le prochain Écho du mois de juin !

## Plantations par Fonlabour : des idées et de l'ardeur à la tâche



L'embellissement de la traversée de Cunac, ce sont 15 années de mise en œuvre progressive. En 2002, c'était l'entrée réussie du village : trottoirs, jardinières hautes, blocs-décors, massifs, rond-point des écoles, Place de la Grèze, le tout foisonnant de couleurs et de diversité végétale. En 2014, le tronçon école-Place du Mail a été réalisé, suivi en 2017 par le tronçon Place du Mail-Grand'Rue, jusqu'à la Rue de la Mairie.

Et ce n'est pas fini !

Dans l'avenir, il restera un morceau de taille : l'aménagement des abords de la mairie et de l'ancien stade, qui a déjà fait l'objet d'une étude par l'Agglomération, compétente en matière de voirie.

Ainsi, dans son cadre naturel préservé, le cœur de Cunac s'améliore d'année en année, pour devenir encore plus attrayant.

C'est en réfléchissant et en plantant qu'on devient pro ! À l'automne 2017, les élèves de BTS Aménagements paysagers du lycée agricole de Fonlabour avaient présenté aux élus plusieurs projets pour les nouveaux massifs de la traversée du bourg.

En plein cœur de l'hiver, malgré les conditions difficiles de température et d'humidité, les élèves de Bac pro et de BTS de ce même lycée, encadrés par trois enseignants, ont procédé à la plantation : préparation de la terre des massifs, pose des bâches, mise en place des arbres, arbustes, rosiers, vivaces et graminées et, enfin, pose de pouzzolane décorative par-dessus les bâches.

Le choix des végétaux, ainsi que leur agencement, ont été bien réfléchis, de sorte à mettre en valeur le centre bourg de façon durable et harmonieuse.



# Séance du 11 décembre 2018

## Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- Attribution du marché pour l'entretien de la climatisation des bâtiments communaux (Mairie, Ecole, salle de Spectacles, Espace associatif, locaux de l'ADMR et du Foyer laïque, trois logements sociaux), soit 801 € TTC par an.
- Encaissement du chèque de remboursement concernant le remplacement d'un aspirateur (197,12 € TTC).

## Montants de l'attribution de compensation pour la période 2017-2020

Suite aux travaux complémentaires en lien avec l'aménagement de la traversée du bourg (investissement de Voirie) et suite également à l'adhésion de la commune aux services communs Ressources humaines, Finances et Informatique de l'Agglomération, il convient de modifier les montants de l'attribution de compensation que la commune doit verser à l'agglomération pour la période 2017-2020. Après avis de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), les nouveaux montants proposés sont les suivants :

- 96 381,30 € pour 2017
- 98 344,30 € pour 2018
- 39 344,30 € pour 2019 et 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les montants proposés.

## Décisions modificatives au Budget général 2017 (section fonctionnement)

Des modifications d'ouvertures de crédits au Budget général 2017 sont nécessaires afin de prendre en compte différents éléments (transferts de charges 2017, reversement du fonds péréquation des ressources communales et intercommunales, versement de la subvention d'équilibre aux FRANCAS de Saint-Juéry, ...).

- Section de fonctionnement en dépenses : + 24 082 €
- Section de fonctionnement en recettes : + 24 082 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve ces modifications.

## Demandes de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) pour 2018

Madame le Maire propose d'effectuer deux demandes de D.E.T.R. concernant les équipements communaux suivants :

- Mise aux normes de sécurité incendie du nouveau bâtiment Cantine-ALAÉ, ainsi que plans d'évacuation pour la salle de Spectacles.

D.E.T.R. demandée : 470,97 € soit 30% du total (1 569,90 € HT)

- Mise aux normes de sécurité des terrains de sport communaux (remplacement des filets pare-ballons et des grillages)

D.E.T.R. demandée : 3 967,84 € soit 30% du total (13 226,14 € HT)

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ces deux demandes.

## Convention avec l'association Les Francas de Saint-Juéry

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve la nouvelle convention d'accueil périscolaire et extrascolaire entre la commune et l'association Les Francas de Saint-Juéry. En fonction du nombre d'enfants et des heures d'animation nécessaires, le coût prévisionnel serait de 52 805 € pour 2018. D'une durée de un an, cette convention prendra effet au 1er janvier 2018.

## Droit de place Taxi 2018

Le Conseil, après délibération, décide de maintenir à 85 € le tarif du droit de place taxi pour l'année 2018.

## Tarifs municipaux 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les tarifs municipaux 2018, identiques à ceux de 2017. Ces tarifs sont consultables en mairie.

## Subvention 2017 à l'association Les Francas de Saint-Juéry

Dans le cadre de la convention d'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (A.L.A.É) et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) entre la commune et l'association Les Francas de Saint-Juéry, la commune doit verser à cette association une subvention d'équilibre d'un montant de 43 661,37 € pour l'année 2017.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve l'attribution de cette subvention d'équilibre.

## Subventions aux associations

La commission Finances et Ressources Humaines a examiné les demandes de subventions déposées par les associations en octobre 2017. Elle propose de favoriser les associations dont les actions se font auprès des enfants, celles qui proposent des actions gratuites aux habitants de la commune et celles qui répondent aux différentes sollicitations de la Mairie (invitation à l'Assemblée générale, articles pour les bulletins municipaux, ...). Le montant total de ces subventions s'élève à 6 300 € par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les montants respectifs attribués à chaque association pour 2018.

## Subvention de fonctionnement à la crèche Pirouette-Galipette de Cambon

Le Conseil, après délibération, approuve l'attribution de la subvention de fonctionnement de 2 500 € à l'Association Crèche Pirouette-Galipette en complément des 7 500 € déjà versés pour l'année 2017. Cette association réserve un certain nombre d'heures à l'accueil d'enfants cunacois, suite à la convention entre la commune et cette association.

## Subventions exceptionnelles à l'association des Parents d'Élèves et à l'Association Loisirs Créatifs Cunacois

Après délibération, le Conseil approuve le versement de deux subventions exceptionnelles :

- Association des Parents d'Élèves : 296 € (reversement des droits de place perçus à l'occasion de la bourse aux jouets du 19 novembre 2017)
- Loisirs Créatifs Cunacois : 244 € (reversement des droits de place perçus pour le marché de Noël du 3 décembre 2017)

## Avis de l'adhésion d'une nouvelle commune au SIAH du Dadou

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de donner une suite favorable à la demande d'adhésion de la commune de Rayssac au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du Dadou (S.I.A.H. du Dadou).

## Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIAH du Dadou

Monsieur Alain Grimal communique au Conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2016 du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du Dadou (S.I.A.H. du Dadou). Cunac compte 624 abonnés. Il est prévu que le prix de l'eau passe de 2,48 € à 2,50 € le m<sup>3</sup>.

Ce rapport est consultable à la mairie.

## Questions diverses

### École

Une consultation sur les rythmes et les horaires scolaires a été réalisée auprès des parents des enfants scolarisés à l'école de Cunac. Les décisions seront prises lors du conseil d'école extraordinaire du 30 janvier.

### Vie associative, culture et sport

- Plusieurs assemblées générales d'associations ont eu lieu : Association de gestion du surgélateur,

Association des Parents d'Elèves (A.P.E.), L'île oz' enfants, Association des Contrôleurs de Manifestations Sportives (A.C.M.S.), US Cunac Foot.

- Une nouvelle association « Bien vivre à Puech Mourié » a été créée par M. Thierry Lafeuillade.

### Communication

L'*Echo de Cunac* n° 15 comporte une carte de la commune

### Construction du nouveau bâtiment périscolaire Cantine- A.L.A.É

La dalle a été coulée. La construction des murs va suivre, mais le chantier a deux semaines de retard dues aux intempéries.

### Événements à venir

- Vœux de la Mairie au personnel communal le vendredi 22 décembre à 18h30.
- Vœux de la Mairie aux habitants de la commune le vendredi 12 janvier à 18h30.

### Commission scolaire

- Nombreux projets à l'école : rencontres à Cap'Découverte en juin, actions autour de la lecture (visite à Médiathèque, participation au prix Les Incorruptibles), plusieurs sorties prévues en 2018 (musées, fête de la science)
- Conseil Municipal Jeunes (C.M.J.) : projet de correspondance avec des enfants du Cameroun ; journée « Nettoyons la nature »
- anglais et musique une fois par semaine
- goûter de Noël le vendredi 22 décembre (participation de l'Association des Parents d'Élèves qui a offert un livre et des friandises à chaque enfant)
- loto de l'École le vendredi 26 janvier

**Dispositif « Ce soir on bouge ! »** de la Scène Nationale d'Albi, en partenariat avec la mairie et le Foyer laïque : première sortie collective en bus au départ de Cunac pour assister au spectacle *Bosch dreams* au Grand Théâtre d'Albi, en donnant la priorité aux jeunes. Les cinquante places ont toutes été réservées pour le samedi 20 janvier prochain.

# Séance du 29 janvier 2018

## Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- Contrat de prêt de 222 000 € auprès de la Banque Postale, pour le financement de la construction du bâtiment Cantine-ALAÉ (durée d'amortissement : 20 ans ; taux d'intérêt annuel fixe : 1,63 %).
- Avenant n°1 au marché de dépollution du terrain communal situé 43 Grand' Rue, concernant une moins-value sur le montant des travaux, soit 24 642,65 € HT.
- Remboursement de 267 € par l'assurance, suite aux dommages électriques de la pompe à chaleur, dans le local du Foyer Laïque d'Éducation Permanente, situé Place de l'Église.

- Révision des loyers des trois logements sociaux de la commune
  - ◆ logement 28 Place du Mail : 420,49 € par mois
  - ◆ logement 24 Place du Mail : 436.70 € par mois
  - ◆ logement 6 Place de l'Église : 485.84 € par mois

Suite à un changement de prestataire, les charges locatives passent de 25 € à 16 € par mois (9 € de taxe d'enlèvement des ordures ménagères et 7 € de maintenance de chauffage).

- Convention avec la Régie Inter-quartiers d'Albi, prestataire de travaux d'insertion, concernant l'entretien de bassins de rétention et autres espaces verts de Cunac (durée des travaux : 2 semaines ; coût : 600 € la semaine).

## Exonération de taxe foncière pour l'épicerie-bar

Dans l'optique de favoriser la pérennisation de l'épicerie-bar Place du Mail, réouverte en septembre dernier par M. Belarbi et M. Couvé, Madame le Maire propose au Conseil de ne pas demander aux repreneurs le remboursement de la taxe foncière du local, soit 861 € pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette proposition.

## Partenariat culturel avec la Scène Nationale d'Albi (SNA) : bilan pour 2017

Comme les deux années précédentes, quatre spectacles de la SNA ont été présentés à Cunac en 2017, dans le cadre du dispositif *Au Fil du Tarn*. Les résultats de fréquentations apparaissent très satisfaisants. Les spectateurs apprécient la qualité de la programmation, ainsi que la proximité des artistes en fin de spectacle, au cours des moments de convivialité.

Bilan financier du programme *Au Fil du Tarn* à Cunac

- billetterie : 34 %
- participation de la mairie : 27 % (soit 3 000 € par an)
- participation de la SNA : 39 %

Après en avoir délibéré, le Conseil prend acte du bilan de partenariat avec la SNA.

## Convention de partenariat 2018 avec la SNA

Madame le Maire propose au Conseil de renouveler deux conventions pour l'année 2018 :

- une convention de fonctionnement entre la commune, le Foyer laïque et la SNA
- une convention de partenariat financier entre la commune et la SNA pour 4 spectacles décentralisés à Cunac, moyennant le versement par la commune d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Madame le Maire à signer ces deux conventions.

## Bilan de l'opération *Ce soir, on bouge !*

La première sortie collective en bus au Grand Théâtre d'Albi, en partant de Cunac, a eu lieu le samedi 20 janvier.

À un tarif privilégié, cinquante personnes, dont 32 jeunes, ont pu bénéficier du spectacle *Bosch dreams* (cirque/arts visuels numériques), après avoir assisté avec grand intérêt à l'échauffement des artistes.

Participation de la mairie : 451 € (bus/demi-tarif pour les jeunes).

## Questions diverses

### Rythmes et horaires scolaires

Après concertation avec l'équipe enseignante de Cunac, ainsi qu'avec la commune de Saint-Juéry, une décision sera prise par le Conseil d'école extraordinaire du 30 janvier.

### Communication

Deux réunions sont prévues le 13 février et le 6 mars pour préparer l'*Écho de Cunac* n° 16.

### Travaux

- **plantations des nouveaux massifs** : les élèves du lycée Fonlabour commenceront leurs travaux mardi 30 janvier.
- **construction de la Cantine - ALAÉ** : suite aux intempéries, le chantier a pris du retard. La réception des travaux devrait avoir lieu le 10 août.

### Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Les cinq jeunes élus ont entamé une correspondance avec cinq jeunes écoliers du Cameroun.

Un projet de *Cabane à livres* est en cours d'élaboration.

Au printemps, le CMJ va faire appel aux bénévoles pour participer à une demi-journée citoyenne « *Nettoyons la nature* » à Cunac.

**Assemblée générale de l'ARPA** (Association des Retraités et Personnes Âgées) Saint-Juéry / Cunac  
Forte de 246 adhérents, l'ARPA est une association active et dynamique.

### Commémoration du 19 mars 1962

Elle aura lieu le dimanche 25 mars à 11h30 au monument aux morts de Cunac.

## Commémoration du 19 mars 1962



De façon à ce que les autorités et anciens combattants puissent être présents, la commémoration du 19 mars 1962 se déroulera **dimanche le 25 mars 2018**, à 11h30, au Monument aux Morts de Cunac.

# Vœux 2018 : affluence et bonne ambiance

En prélude aux retrouvailles annuelles de la population autour de Madame le Maire, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, la cérémonie des vœux du vendredi 12 janvier a été marquée par une innovation : l'attribution des prix du premier concours des maisons illuminées, organisé par le Comité d'Animation de Cunac (CAC). Dans une bonne ambiance, la nouvelle présidente du CAC, Pauline BOURGY, a remis les récompenses aux gagnants, sur la scène de la salle de Spectacles.



Ensuite, Madame le Maire, encadrée par les enfants du Conseil Municipal Jeunes et les élus, a passé en revue les réalisations de 2017, avant de présenter les projets pour 2018 (voir ci-dessous). Elle n'a pas manqué de souligner le grand sens du service public mis en œuvre par le personnel communal, ainsi que le constant dévouement des intervenants de l'école au service des enfants. Enfin, son discours s'est achevé sur des notes de solidarité, de respect mutuel et d'espoir, qui sont au cœur de l'action municipale à Cunac :

*« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable dans l'avenir. »*  
(Jean JAURÈS 1859-1914)



## Cunac (1631 habitants) dans l'Agglomération de l'Albigeois (83 000 habitants)

### Cunac en 2017

- 19 naissances
- 28 nouveaux foyers
- 127 élèves à l'école
- 5 élèves de CM2 élus pour un an au 2<sup>ème</sup> Conseil Municipal Jeunes
- 16 associations dynamiques, sources d'attractivité pour Cunac
- 4 spectacles de la Scène Nationale d'Albi présentés à Cunac : 520 spectateurs
- 1<sup>er</sup> septembre : réouverture de l'épicerie-bar du Mail par MM. Couvé et Bélarbi
- Fin septembre : début de la construction du nouveau bâtiment Cantine-ALAE (1,2 M€ HT dont 72 % de subventions).

règlement

### Cunac en 2018

- Février : plantations des nouveaux massifs de la traversée du bourg par des élèves du lycée agricole Fonlabour, qui en avaient réalisé la conception
- *Ce soir, on bouge !* : première sortie culturelle collective au Grand Théâtre d'Albi pour 32 jeunes et 18 adultes (mairie/Foyer laïque)
- Été : remplacement des filets pare-ballons et des grillages des deux stades, Place de la Grèze, (15 870 € TTC)
- Automne : achèvement et mise en service du nouveau bâtiment cantine/ALAE, Place de la Grèze
- Étude pour la rénovation des vestiaires de la salle de Sport, Place de la Grèze

### Agglomération

- **Mars** : après la tranche réalisée en 2014, poursuite de l'aménagement de la traversée de Cunac, 529 300 € TTC
- **Septembre** : rénovation du Pont de la Rasquette (Route des Templiers), à Cunac 59 000 € TTC
- **Juin** : début de la construction, à Albi, de la passerelle piétonne et cyclable sur le Tam
- **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) : travail des 16 communes sur le zonage et le



### Agglomération

- **Biodiversité** : fauchage raisonné (3 passages différenciés) par la régie Voirie des 38 km de linéaire pour la voirie cunacoise.
- **Environnement-Santé** : ZÉRO PHYTO dans notre Agglo pour la 4<sup>ème</sup> année
- **PLUi** : arrêt du projet à l'automne, après avoir fixé les différentes zones du territoire intercommunal, ainsi que leur réglementation (obligations /interdictions).

## CONSEIL MUNICIPAL JEUNES DE CUNAC

## Correspondance avec le Cameroun

Nous avons décidé, au début de notre mandat, de prendre contact avec des enfants d'un autre pays. Nous étions curieux de découvrir d'autres jeunes, leur manière de vivre...

Nous avons demandé à Thomas Nganya, élu au Conseil municipal de Cunac, de nous mettre en relation avec des écoliers. Lors d'une réunion de travail, il nous a présenté nos correspondants, ainsi que leur ville, Mbankomo, et leur pays : le Cameroun.

Nous avons donc écrit des lettres, où nous nous sommes présentés. Nous avons expliqué notre quotidien, l'école, nos loisirs. Nous leur avons posé des questions sur leur famille, leur vie, leur école. Nous avons aussi envoyé des dessins et des photos. Nos courriers sont partis par mail le vendredi 8 décembre 2017.

À notre retour des vacances de Noël, nous avons eu la joie d'avoir une réponse des jeunes camerounais à notre mail. Cinq enfants, Emmanuelle, Roseline, Linda Divine, Justus et Daniel nous ont envoyé à leur tour des lettres, des photos et des dessins. Ils nous ont décrit la journée-type d'un écolier camerounais, leur famille, leurs activités. Cet échange riche, joyeux et sincère nous a donné l'envie de poursuivre cette correspondance.



## Journée *Nettoyons la nature* à Cunac le dimanche 8 avril

Nous invitons tous les habitants de Cunac, petits et grands, à venir faire le nettoyage de printemps de notre commune le dimanche 8 avril.

Nous souhaitons ainsi agir en faveur de notre environnement et de notre planète.

C'est un sujet qui touche notre

quotidien : les déchets, le tri, le recyclage et l'impact de nos gestes sur l'environnement. Il nous semble donc important d'agir au niveau de notre commune, pour permettre à tous de profiter de notre beau village, le rendre plus propre et accueillant, afin que les promenades

y soient encore plus agréables.

Alors, rejoignez-nous, bien équipés ! Nous vous attendons à 13h30 devant l'école.

Un goûter offert par la mairie clôturera cette journée conviviale.

Pensez à vous inscrire auprès de la mairie.

## Projet d'une *Cabane à livres*



Nous avons eu l'idée de créer une **Cabane à livres** dans notre commune. Ce sera une manière de partager des coups de cœur, de donner le goût de la lecture et de faire un geste pour notre environnement en donnant une seconde vie aux livres. Ce sera un espace de partage pour tous.

### Qu'est-ce que c'est ?

La **Cabane à livres** est une « bibliothèque » en libre accès, 7 jours sur 7, pour permettre des emprunts, des échanges de livres entre les habitants de la commune, petits et grands, et ce, totalement gratuitement et sans obligation.

### Comment cela fonctionne ?

Chacun peut y déposer des romans, revues, BD, documentaires, propres, en bon état et bien sûr adaptés à tous !

Chacun peut emprunter un ou deux livres, le lire sur place ou chez soi, puis le remettre en place dans la **Cabane à livres** pour que d'autres puissent en profiter.

### Où pourra-t-on trouver les livres ?

La **Cabane à livres** sera installée sur la place de l'église, sous la petite halle.

Nous allons très vite demander aux camarades de l'école, mais aussi aux adultes, de venir déposer des ouvrages. Ce projet repose sur le civisme et le partage. Nous espérons que vous serez nombreux à le faire vivre.

*Zoé, Éléonore, Martin, Noélie et Sarah,*  
élus du Conseil Municipal Jeunes de Cunac

## ÉCOLE

### Du nouveau à la rentrée 2018

Le Conseil d'école s'est réuni le 30 janvier pour soumettre au vote le projet de nouvelle organisation de la semaine scolaire.

Il consisterait au retour à 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) avec des horaires identiques (8h30-12h00 / 14h00-16h30).

Voté à l'unanimité (12 voix), ce projet doit cependant faire l'objet d'une demande argumentée de dérogation auprès de la Direction des Services De l'Éducation Nationale (DSDEN) et être soumis à l'avis de l'Inspectrice de la circonscription Carmaux/Monts d'Alban.



### Carnaval de l'école : « *Il en faut peu pour être heureux !* »



Beau temps hivernal en ce mercredi 14 février : la joyeuse farandole de petits et grands, déguisés en personnages de contes, s'est échappée de l'école en serpentant entre les familles, pour gagner la salle de Sport. Sur fond musical, les groupes d'enfants ont tour à tour dansé, récité ou chanté à cœur joie : « *Il en faut peu pour être heureux !* ». Et pour mettre un peu plus de joie dans l'air, l'Association des Parents d'Élèves a ensuite offert un délicieux goûter aux enfants !

Le carnaval est toujours un des grands moments de l'année scolaire, avant la très attendue fête de l'école qui aura lieu cette année, le **vendredi 29 juin**.



### Enseignements décloisonnés : école encore plus vivante

Afin de favoriser les apprentissages à l'école, l'équipe enseignante a fait le choix de décloisonner certains enseignements. « Décloisonner » signifie qu'un enseignant n'est pas rivé à sa propre classe mais qu'il enseigne une matière de son choix à une autre classe. Le but est de mieux éveiller la curiosité des enfants et capter leur intérêt.

Cette année, plusieurs matières sont décloisonnées à l'école : histoire, géographie, musique, anglais, travail sur les contes traditionnels, phonologie, sciences et arts plastiques.

Ce décloisonnement de matières permet aux enfants de mieux connaître les enseignantes et, réciproquement, l'équipe enseignante

a une meilleure connaissance des élèves de l'école.

Décloisonner participe à rendre l'école encore plus vivante et enrichissante : c'est exactement l'objectif visé par les enseignantes dynamiques de l'école de Cunac.

## Ce soir, on bouge ! pour Cunac

Le samedi 20 janvier, le bus était complet au départ de Cunac. 32 jeunes écoliers et collégiens, ainsi que 18 parents et accompagnateurs adultes, partaient assister à la représentation de *Bosch Dreams* au Grand Théâtre d'Albi. À leur arrivée, ils ont pu bénéficier d'un rare moment : assister à l'échauffement des artistes canadiens et danois, en compagnie d'un membre de la troupe qui leur a donné de nombreuses explications.

Après un pique-nique pris dans les coursives du Grand Théâtre, le groupe a assisté à un spectacle grandiose, construit autour de trois tableaux du peintre néerlandais Jérôme Bosch, dans un univers à la fois surréaliste, magique et fantastique.

Arts du cirque, projections, effets de lumière, ... les tableaux de Bosch se sont animés, comme dans un rêve, devant des spectateurs captivés.

Afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à cette sortie,



la Mairie et le Foyer laïque se sont associés à l'école et à la Scène Nationale d'Albi : c'est ainsi qu'une vingtaine de participants ont pu pour la première fois, pour assister à une représentation au Grand Théâtre.

### Impressions des jeunes

*J'ai trouvé le spectacle Bosch Dream vraiment très chouette, c'était magique !*

**Carla**

*J'ai beaucoup aimé le spectacle « Bosch Dreams » car son contenu était plein de couleurs et en même temps de références culturelles. Ce spectacle avait une très belle histoire, des performances artistiques très impressionnantes ainsi qu'une mise en scène très originale.*

**Laura**

*J'ai adoré! J'ai trouvé que les tableaux étaient bien intégrés au spectacle, de façon très poétique. Les couleurs, les musiques et les artistes se complétaient parfaitement. J'ai donc passé un agréable moment durant la représentation.*

**Mélanie**

## Spectacle De la morue



Le vendredi 2 février, à la salle de Spectacles de Cunac, tout a commencé comme une conférence scientifique sur un poisson connu de tous : la morue !

Mais assez rapidement, le pseudo-conférencier, au surprenant débit verbal, a démontré, preuves à l'appui, tout et son contraire. Pendant plus d'une heure, avec sérieux et humour, en s'appuyant sur un diaporama géant extrêmement documenté, il a amené le public dans des pérégrinations incroyables, sachant, à la fin, ramener tout le monde à bon port.

Au cours du verre de l'amitié qui a suivi, il s'est prêté au jeu des questions et a continué à en étonner plus d'un, parmi les 130 spectateurs ravis, qui étaient présents ce soir-là.



Crédit photos : Sylvie Bosc

## Prochain spectacle Au Fil du Tarn

**Mardi 10 avril - 19h30 - Salle de Spectacles - *Voler dans les plumes*** (théâtre/cirque - dès 5 ans) par la *Compagnie des Plumés* qui s'était produite à Cunac, à guichets fermés, en 2016, pour son premier spectacle *Prends-en de la graine*. Réservation obligatoire dès maintenant :

Scène Nationale d'Albi : 05 63 38 55 56

Mairie de Cunac : 05 63 76 07 17

Tarifs : normal 10 € / réduit 7 €

Si les réservations à Cunac sont complètes, il est possible de réserver dans une autre commune, le spectacle étant présenté à dix reprises, en avril dans le Tarn.



## Où en est le PLUi ?

Récemment, deux périodes de permanences avec les techniciens et les élus de l'Agglomération ont permis aux habitants de s'informer.

En mars, les membres du comité de pilotage travailleront sur une étude économique, en lien avec le PLUi.

À l'automne, le projet de PLUi sera arrêté.

Actuellement, le travail porte sur le zonage et le règlement du PLUi.

Selon les zones, les droits à construire seront différents. C'est le règlement qui édictera les obligations et interdictions pour chaque zone.

De ce fait, d'ici deux ans, les droits actuels de certains propriétaires pourraient être modifiés par d'éventuels changements dans le zonage et la réglementation.

Il faut rappeler que le PLUi vise à limiter l'étalement urbain,

consommer moins d'espace, intensifier les « tâches urbaines », réduire la taille des parcelles constructibles et remplir, en priorité, les espaces non construits entourés de parcelles bâties.

### Pour plus d'infos :

• remarques et questions :

[plui@grand-albigeois.fr](mailto:plui@grand-albigeois.fr)

• renseignements : 05 63 76 06 06  
ou [grand-albigeois.fr](http://grand-albigeois.fr)

## Station d'épuration (STEP) Albi-Madeleine : progrès constants

La STEP est une usine à part entière : elle traite avec efficacité 87% des eaux usées de l'Agglomération, dont celles de Cunac, avant le rejet des eaux épurées dans le Tarn. En huit années de fonctionnement, la STEP a constamment amélioré ses performances :

- baisse de la consommation électrique
- diminution de la production de boues
- augmentation de la production de biogaz (1400 m<sup>3</sup>/jour) constitué à 65% de méthane

Actuellement, la STEP utilise une partie du biogaz produit mais l'excès est brûlé. Pour valoriser ce biogaz, il convient de le purifier afin d'obtenir du biométhane.

Après convention avec GrDF, ce biométhane peut ensuite être injecté au réseau de gaz (GrDF vise 10% de biométhane dans son réseau à l'horizon 2030). L'Agglomération s'est engagée dans cette voie. La construction de l'installation d'épuration du biogaz doit commencer en mai prochain.

Bientôt, la STEP va donc produire encore plus d'énergie !

Coût : 1,3 M€ HT (retour sur investissement : 7 ans)



## Voirie : l'Agglomération fauche en 3 temps

Depuis un an, le fauchage en 3 passages concerne toute l'Agglo.

Ce fauchage est dit « raisonné » car il vise à :

- assurer la sécurité (piétons/voitures)
- dégager les équipements (panneaux/ évacuation des eaux)

- limiter la végétation invasive (plantes/arbres)
- éviter l'érosion des accotements et talus

Chaque année, le service Régie Voirie communautaire réalise 900 km de fauchage au niveau de l'Agglomération.

Pour mieux respecter la biodiversité animale et végétale, la hauteur de coupe a été augmentée et varie entre 8 et 15 cm.

Les trois fauchages annuels ont lieu :

- au printemps
- en été
- à l'automne.

## Cantepau Demain : projet de rénovation urbaine

Seul projet retenu par l'État au niveau de l'Agglomération, le renouvellement urbain du quartier albigeois de Cantepau (projet dénommé *Cantepau Demain*) s'étalera sur 15 ans, le démarrage des travaux étant prévu en 2020. Dans le cadre de sa compétence Mobilité-Habitat-Urbanisme, l'Agglomération est un des nombreux acteurs de cet important projet partenarial.

### Cantepau aujourd'hui

- Date de construction : 1971–1980
- 1094 logements (surtout T2 et T3)
- 2150 habitants (17% seulement en situation d'emploi)
- **Atouts** : services – équipements – cadre végétal de qualité (biodiversité)
- **Points sensibles** :
  - grands fronts bâtis (immeubles, semi-collectifs, maisons mitoyennes)
  - manque d'ouverture sur les

grands axes (nombreuses impasses)

- population fragile sur le plan social (40 communautés, jeunes, personnes seules, familles à revenus faibles, chômage)

### Cantepau demain

Rénover le quartier va consister à :

- améliorer son image en le rendant plus attractif et plus apaisé
- l'ouvrir en facilitant l'accès aux équipements et aux voies principales
- développer l'emploi (formation, insertion)
- le transformer en quartier durable par une bonne gestion urbaine, énergétique et environnementale.

### Cantepau évolue déjà

En 2017 : achèvement de l'Espace Lannes (suppression de la passerelle, création de nouveaux commerces et stationnements).  
À l'été 2018 : ouverture de la

Maison des Services au Public (M.S.A.P.), square Bonaparte.

Au printemps et à l'été 2018 : déconstruction du centre commercial Augereau et aménagement provisoire du site.

D'ailleurs, pour l'année 2018, l'Agglomération prévoit un investissement de 638 500 € destiné à ce projet majeur de rénovation urbaine : *Cantepau Demain*, c'est donc bien parti !



## FLASHS

## Cours d'activité physique adaptée aux seniors



Depuis le 8 janvier 2018, l'ADMR Cambon-Cunac et l'association *Cap Atout Age 81* ont mis en place des ateliers d'activités physiques adaptées, de gym douce et de prévention, à destination du public senior, tous les lundis, de 15h30 à 16h30, à la salle de Spectacles de Cunac.

Diverses thématiques sont abordées : équilibre et prévention des chutes, gym mémoire, coordination, souplesse, renforcement musculaire, relaxation. Tous les programmes proposés permettent de retrouver de la mobilité et de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

Renseignements : 07 89 68 99 84 - [capatoutage81@gmail.com](mailto:capatoutage81@gmail.com)

## Bientôt une micro-crèche à Cunac !

La micro-crèche *POM d'Happy* ouvrira ses portes à Cunac durant l'été 2018.

Située dans le quartier des Sittelles, au 8 Rue des Alouettes, cette structure accueillera, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, jusqu'à dix enfants simultanément, âgés de 2 mois et demi à 4 ans.

Les deux responsables, Isabelle et Nathalie, sont à la disposition des familles pour tout renseignement sur le fonctionnement de la micro-crèche.



### Renseignements :

Isabelle BOULOC : 06 78 08 32 79  
Nathalie GINIEIS : 06 77 13 23 79  
[contact@crechepomdhappy.fr](mailto:contact@crechepomdhappy.fr)

**Ils sont nés...**



**BLANC Alma, Lola**  
le 4 décembre 2017  
**COMMINAL Alice, Louise, Marie**  
le 11 décembre 2017  
**BLONDEEL Roxane, Marine**  
le 11 décembre 2017  
**SASSI Zeyn, Elaziz**  
le 31 décembre 2017

**Il nous ont quittés...**



**GIL Antoine**  
le 11 janvier 2018  
**DOS SANTOS RAMOS MOURA veuve**  
**MARTINS RAMOS Francisca**  
le 29 janvier 2018  
**ASTIÉ Bernard, René**  
le 13 février 2018

**AGENDA**

**Mars**

<b>Samedi 17 mars</b>	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
<b>Samedi 24 mars</b>	9h-12h30 13h30-17h	Portes ouvertes	École des Métiers, 112 Route des Templiers (Université Régionale des Métiers de l'Artisanat)	
<b>Dimanche 25 mars</b>	11h30	Cérémonie commémorative du 19 mars 1962 (Monument aux morts)		
<b>Dimanche 25 mars</b>	9h30	Randonnée « Noailles »	Foyer laïque	
<b>Lundi 26 mars</b>	20h30	Conseil municipal		

**Avril**

<b>Dimanche 8 avril</b>	9h30	Randonnée « Chemin du pastel »	Foyer laïque	
<b>Dimanche 8 avril</b>	13h30	<i>Nettoyons la nature</i>	Devant l'école	Conseil Municipal Jeunes et Mairie
<b>Mardi 10 avril</b>	19h30	<i>Voler dans les plumes</i>	Salle de Spectacles	Scène Nationale d'Albi, Foyer laïque et Mairie
<b>Samedi 14 avril</b>	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
<b>Samedi 21 avril</b>		Tournoi de basket Florence Laffitte	BCCL	
<b>Dimanche 29 avril</b>	9h30	Randonnée « Cordes »	Foyer laïque	

**Mai**

<b>Samedi 5 mai</b>	20h30	Théâtre (1 <sup>er</sup> spectacle)	Salle de Spectacles	Foyer laïque
<b>Dimanche 13 mai</b>	11h30	Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 (Monument aux morts)		
<b>Lundi 14 mai</b>	20h30	Conseil municipal		
<b>Samedi 19 mai</b>	20h30	Théâtre (2 <sup>nd</sup> spectacle)	Salle de Spectacles	Foyer laïque
<b>Samedi 26 mai</b>	20h30	Théâtre (1 <sup>er</sup> spectacle)	Salle de Spectacles	Foyer laïque
<b>Samedi 26 mai</b>		« Les aubades » de la fête du village	Comité d'Animation de Cunac	

**Juin**

<b>Samedi 2 juin</b>	20h30	Théâtre (2 <sup>nd</sup> spectacle)	Salle de Spectacles	Foyer laïque
<b>Samedi 9 juin</b>	16h30	Gala de danse	Salle de Spectacles	USC Danse
<b>Dimanche 10 juin</b>		Vide-greniers	Place de la Grèze	USC Foot
<b>Dimanche 10 juin</b>	9h30	Randonnée « Haut Carroux »	Foyer laïque	
<b>Mardi 12 juin</b>	12h00	Repas de l'ARPA	Salle de Spectacles	ARPA
<b>Dimanche 17 juin</b>		Tournoi de foot	USC Foot	
<b>Vendredi 22, samedi 23, dimanche 24 juin</b>		Fête du village		Comité d'Animation de Cunac
<b>Dimanche 24 juin</b>	12h00	Cérémonie au Monument aux morts		
<b>Lundi 25 juin</b>	20h30	Conseil Municipal		
<b>Vendredi 29 juin</b>	18h00	Fête de l'école	Salle de Spectacles	École et APE